

NAISSANCE D'UN DICTIONNAIRE

Yves Avril et moi-même avons associé nos efforts à la confection d'un dictionnaire de latin paru au Livre de Poche en 2000. Nous avons un passé universitaire en commun : d'avoir fait nos études à la Sorbonne (entre 1955 et 1960), d'avoir eu les mêmes professeurs et d'avoir été marqués par l'un d'eux en particulier, le latiniste Jacques Perret, d'avoir exercé dans toutes les classes de l'enseignement secondaire (de la sixième aux classes prépas) nous avait rapprochés. Dominique Goust, directeur du Livre de Poche Hachette, un peu plus jeune que nous, après avoir obtenu une licence de lettres classiques à la Sorbonne, poursuit des études à l'I.E.P. de Paris avant de commencer une carrière dans l'édition. Bref, nous sommes depuis de nombreuses années restés à portée de voix et c'est très naturellement que nous avons travaillé ensemble. Les textes qui suivent sont à lire comme une correspondance. Ils témoignent aussi de la vitalité du latin. Ceux qui s'intéressent à cette langue ont trouvé dans ce dictionnaire un stimulant. Notre livre renouvelle à sa façon le mythe toujours fécond des paroles (dé)gelées.

Si « c'est un métier que de faire un livre », un dictionnaire est-il vraiment un livre comme un autre et faut-il absolument raconter comment on l'a fait ? À la fin de sa vie, parvenu au terme de son œuvre lexicographique, É. Littré en reconnut cependant l'utilité dans une causerie intitulée « Comment j'ai fait mon dictionnaire de la langue française¹ ». Il évoque cet Anglais qui voulait faire pour sa langue ce qu'il avait fait pour le français, et qui lui demandait des conseils : il put lui donner des indications, mais il n'était pas alors en mesure de lui fournir la notice en cours. Il le regrette, et rendant hommage à ses « illustres prédécesseurs » Henri Estienne, Du Cange, Forcellini, il déplore qu'« ils ne nous aient pas dit comment ils s'y sont pris », en ajoutant qu'il n'imitera pas leur modestie et leur silence.

(1) Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, réédition Gallimard / Hachette, 1961, pp. 73-113.

Peut être en effet ne suffit-il pas qu'un lexicographe écrive un dictionnaire pour faire œuvre utile, il doit encore en quelque sorte achever son travail en racontant sa réalisation. À notre modeste échelle, nous suivrons donc, Yves Avril et moi, l'exemple de Littré. Mme Françoise Guerchais nous en donne l'occasion et nous avons accepté avec grand plaisir l'offre d'Atala.

Si étrange que cela puisse paraître, je suis le premier étonné d'avoir fait ce travail. Je ne peux dire que rien ne m'y prédisposait. Mais je n'en ai pas eu l'initiative. On interrogeait récemment Pierre Dumayet sur l'origine de l'émission télévisée Lectures pour tous. Il répondit que le directeur des programmes, Jean d'Arcy, leur avait simplement demandé, à Pierre Desgraupes et lui, de faire une émission littéraire : « C'était une époque où les gens demandaient quelque chose aux autres... »

Nous reconnaissons volontiers, Yves Avril et moi, que si Dominique Goust, directeur du Livre de Poche, ne nous avait pas demandé d'écrire un dictionnaire de poche de latin, nous ne le lui aurions certainement pas proposé. On n'y aurait pas pensé. Cela signifie-t-il que le métier de l'édition a encore la chance d'échapper aux contraintes qui pèsent sur d'autres productions culturelles ? Je n'en suis pas persuadé – et mes amis Goust et Avril ne me démentiront pas, je pense, là-dessus.

Quoi qu'il en soit, il fallait à l'entreprise éditoriale un maître d'œuvre, et je n'ai été, dans cette affaire, qu'un modeste ouvrier. Le grand Littré lui-même variait quand il se remémorait le point de départ de son projet. Tantôt il affirme que ce qui l'a poussé à écrire son dictionnaire c'est sa *conception*, et que c'est elle par conséquent qu'il importe d'exposer, puisqu'elle est « la cause » du livre¹, tantôt il insiste sur les humbles origines de son œuvre : « La conception du dictionnaire [...] n'eut d'abord qu'un petit commencement et un caractère fragmentaire, et ne parvint que par des élaborations successives à se former en un plan général et en un ensemble où toutes les parties concouraient². »

C'est plutôt de cette façon-là que pour nous les choses se passèrent. Lors d'une première réunion chez Hachette en juin 1997, D. Goust nous expliqua qu'il s'agissait, à partir du Goelzer (depuis longtemps passé dans le domaine public), d'écrire un dictionnaire de poche pour remplacer l'abrégé du Gaffiot dont Le Livre de Poche n'avait plus les droits.

Un tableau en miroir de la répartition par lettre du Gaffiot de poche³ où figuraient pour chaque lettre le nombre de pages et le pourcentage de l'impression, nous permit de nous partager, Yves Avril et moi, le tra-

(1) *Ibid.*, p 116.

(2) *Ibid.*, p 74.

(3) Le Livre de Poche, n° 7969.

vail à faire. Dans un premier temps, Avril se chargeait des lettres A à M, et moi des lettres M à Z. Plus tard je lui proposai d'augmenter de la lettre L ma part de rédaction pour distribuer plus équitablement la charge de travail.

Nous tombâmes d'accord avec D. Goust pour une expérimentation d'une vingtaine de pages sur les lettres G et U. Ma récente retraite, avec la disponibilité qu'elle me procurait, me donnait des ailes, et je pus adresser à mon coéquipier, dès la fin de septembre, une première mouture du G et du U en 15 feuillets autographes au format 21 x 29. Y. Avril me répondit qu'il avait été accaparé pendant l'été par d'autres activités urgentes et n'avait encore « strictement rien écrit¹ ». Il ajoutait : « Je ne veux pas lire ce que tu as fait avant d'avoir déjà avancé, pour que notre collaboration soit efficace : je pense que la confrontation des deux G permettra de nous fixer une ligne de rédaction. »

Notre dictionnaire prenait pourtant un bon départ. Dans le contrat signé en octobre 1997 avec la L. G. F.², nous nous engageons « à remettre notre manuscrit définitif de 608 pages au plus tard le 30 avril 1999 » et devons « percevoir à titre d'à-valoir garanti sur les ventes une somme de 100.000 F, à partager entre les deux auteurs, qui serait réglée en quatre versements successifs fin novembre 1997, fin avril 1998, fin août 1998 et à l'achèvement du travail³ ».

Le délai fixé pour la remise du manuscrit définitif paraîtra incroyablement court : seize mois seulement. Il faut heureusement ajouter qu'il ne fut pas respecté. C'est, semble-t-il, souvent le cas, un directeur de collection ayant tendance, comme il est naturel, à imaginer d'avance le produit fini « sur le terrain » pour se donner une marge d'intervention quant à la mise en œuvre. D. Goust fixait donc *virtuellement* au 1^{er} novembre 1999 la mise à l'impression de notre dictionnaire. Mais nous étions loin du temps réel : Le Livre de Poche ne reçut effectivement les premiers exemplaires imprimés que le 21 avril 2000.

Cela dit, il faut revenir un peu sur les contraintes concrètes et immédiates de la rédaction lettre par lettre, entrée après entrée, qui incombait aux deux auteurs du dictionnaire. L'impression devait se faire sur deux colonnes par page, chaque colonne comprenant 2 400 signes. Cela impliquait que nous rédigeions directement le texte du dictionnaire au format de l'édition imprimée et que nous écrivions à la main nos articles

(1) Accaparé à mon tour à la fin de 1999 et au début de 2000, je le remercie chaleureusement de s'être chargé de la relecture générale des épreuves du dictionnaire.

(2) Librairie Générale Française, 43 rue de Grenelle, Paris XV^e.

(3) Il est amusant de comparer à ce sujet le « traité » de Littré avec « la maison Hachette ». Comme aujourd'hui il remboursait les « avances » de l'éditeur sur le produit escompté de la vente du dictionnaire ! (cf. *ibid.*, p. 102).

sur des feuilles doubles à petits carreaux de format 21 x 29,7, soit un format utile, pages ouvertes verticalement, de 29,7 x 42, offrant 60 lignes de 40 signes. Chaque case (ou petit carreau) correspondait à une lettre, un signe de ponctuation (sauf virgule et point collés au mot) ou un espace (après signe de ponctuation et au début de chaque entrée).

Dominique Goust qui n'avait pu trouver chez les fournisseurs de feuilles pré-imprimées nous avait en effet suggéré de rédiger notre « copie » sur ces feuilles de format courant. Il nous fournit un modèle (avec les mots prérédigés suivant la procédure indiquée plus haut *exemplum* et *laboro*!), en nous conseillant aussi de réserver des marges latérales, à gauche et à droite, pour pouvoir corriger si nécessaire les textes qui circuleraient d'un auteur à l'autre.

Nous avons d'ailleurs une certaine... marge de manœuvre. Personnellement je m'accommodai du modèle suggéré, ajoutant seulement un espace blanc en haut de la feuille double, et décalant ma « page » vers le bas pour mieux centrer le texte que j'écrivais. Je l'encadrais aussi de traits tirés à la règle afin de la rendre plus lisible à la « saisie ». Yves Avril qui n'aimait pas cet « encadrement » se contenta d'écrire normalement sur 60 lignes en essayant *grosso modo* de ne pas dépasser 40 signes par ligne, chaque lettre, espace, ponctuation comptant, je viens de le dire, pour un signe.

La copie ainsi rédigée à la main était ensuite « saisie » par les dactylos¹, puis mise en composition (après divers essais de mise en page), et enfin disposée en « placards » d'imprimerie. Il ne suffit pas en effet de produire du texte, qui donne parfois du fil à retordre – ce fut le cas du A pour Avril, et pour moi du N² –, il faut organiser le va-et-vient entre les auteurs, puis, en aval, la machine étant lancée, fournir à la pré-impression de la copie qui remonte ensuite à la correction, et ainsi de suite.

Il fallut aussi que je me mette aux règles typographiques de correction d'épreuves. Mais utiliser les signes, que l'on reporte toujours dans les marges pour attirer l'attention du compositeur, et savoir les reconnaître s'apprend vite³. Le plus urgent et nécessaire restait d'harmoniser notre présentation des données lexicales et grammaticales, de nous « fixer une ligne de rédaction » pour reprendre les termes d'Y. Avril.

(1) Je remercie tout particulièrement Mme Christiane Descombin qui a effectué avec autant de compétence que de célérité la saisie dactylographique de notre texte et Mme Caroline Mathieu qui a coordonné à la perfection l'ensemble des travaux.

(2) À cause de l'abondance du lexique pour le A et de la complexité du système de la négation en latin pour le N.

(3) Il existe un bon ouvrage de C. Gouriou, *Memento typographique*, Hachette édition, 1961, nouvelle édit. 1974.

D. Goust nous avait donné à tous une « marche à suivre » dont nous adoptâmes sans difficulté quelques points : par exemple le tiret ondulé pour ne pas répéter le mot (nominatif du nom, indicatif du verbe) qui fait le sujet de l'article ; le point virgule pour séparer les diverses significations d'un mot ; la numérotation cerclée pour distinguer les homonymes. Il nous fallait déterminer clairement les signes et les abréviations à utiliser à l'intérieur des articles, et nous les approprier.

Nous y parvînmes par étapes. La liste des abréviations était un élément important : elle fut plusieurs fois refaite, précisée et complétée¹. Nous éliminâmes les crochets et réduisîmes l'inflation de parenthèses. Nous apportâmes un soin particulier à la numérotation en chiffres romains et arabes gras pour séparer les ensembles et les sens principaux. La typographie devait (en priorité) faire ressortir distinctement le sens des mots, les exemples ou les citations, et leurs traductions : les sens furent suivis d'une virgule, la traduction précédée de deux points. La lisibilité est une qualité primordiale pour un dictionnaire.

Les noms et adjectifs propres de pays et de peuples, les dérivés des noms propres de personnages posaient un problème particulier. Après tâtonnements, Y. Avril choisit de les placer sous la même entrée (la première occurrence par ordre alphabétique). Le maître d'œuvre avalisa cette solution et la formalisa ainsi : « Les noms géographiques et les noms propres seront regroupés dans une même rubrique, classés par ordre alphabétique ; la séparation de ces mots se fera par une double barre². »

J'ai insisté sur la présentation matérielle qui a pour un livre une importance que le lecteur-consommateur ne perçoit plus, tant le livre résorbe ses origines. Mais tout cela, toutes ces petites choses qui peuvent être irritantes, méritent, je crois, d'être connues. J'en viens au fond, et à l'esprit dans lequel nous avons travaillé. Car nous avons, qu'on me pardonne de revenir sur ce dernier aspect matériel, beaucoup travaillé. En ce qui me concerne, j'étais, au début, dans l'impatience d'avancer : les lettres L, M, N, O, soit 76 pages, furent rondement menées. Mais quelle lassitude, alors que nous touchions pourtant au but (ah ! les 75 pages du P, et les 62 de la lettre S dont j'avais le poids sur les épaules) : on dit bien que l'éternité est longue surtout vers la fin... Je retrouve mon état d'esprit quand je lis chez Littré : « Je comptais et recomptais ce que j'avais encore de pages à rédiger et d'heures à y mettre³. » Huit pages du Goelzer étaient réduites à huit feuilles doubles, pour obtenir,

(1) Avec une seconde liste : celle des auteurs cités en abrégé.

(2) Ce signe, d'abord employé pour subdiviser les sens principaux d'un mot, trouvait enfin sa finalité !

(3) *Ibid.*, p. 97

au terme de la distillation, quatre pages imprimées sur deux colonnes. Ce fut ma tâche hebdomadaire pendant 87 semaines et demie. *Nulla dies sine linea*.

Mais quand on pense à la discipline de travail que Littré s'imposa, lui, pendant douze ans, on doit rester modeste, et l'on ne peut qu'admirer. Il faut bien voir que son dictionnaire comme le Du Cange, le Forcellini ou le Gaffiot reposait sur des lectures directes, sur un travail systématique de dépouillement des sources.

Qu'avons-nous, en bons ouvriers, cherché à faire ? Sans pouvoir être scientifiques¹ (nous n'en avons ni l'ambition, ni les moyens), nous avons voulu être au moins pédagogiques et clairs, et faire passer dans notre livre notre expérience de professeurs.

Aussi bon lexicologue que lexicographe, P. Flobert explique les progrès de la lexicographie latine depuis Robert Estienne et du Cange, et montre à propos du Quicherat-Daveluy-Chapelain, du Benoist-Goelzer et évidemment du Gaffiot que le gain lexical incontestable d'un dictionnaire à l'autre n'est pas tout, qu'il faut recourir aux sources et les vérifier pour donner des références exactes, exploiter et contrôler les relevés de mots en chassant les mots-fantômes, tenir compte des vocabulaires techniques et des éditions scientifiques récentes, etc... Sur tous ces points nous reconnaissons nos insuffisances qui sont aussi celles de Goelzer, notre lexicographe de référence².

Mais nous avons quelques principes qui ont guidé notre travail et nous avons marqué notre originalité de diverses façons. Disons d'abord un mot des tableaux synthétiques. Nous avons pensé à de jeunes élèves, à leurs difficultés dès que les rubriques sont un peu longues, et avons fait précéder certains articles d'« encadrés » pour encourager et aider leur recherche. Il faudrait sans doute en augmenter le nombre. Pour les verbes il n'y a en fait que *duco* qui bénéficie de cette présentation. Pour les prépositions cinq tableaux (*ad, cum, de, in, per*) : pourquoi pas *a(b)* et *e(x)* ? De même pour les conjonctions : il y a *dum, ut, ne*, pourquoi pas *quod* ? Pour la rubrique *qui* (p. 509) un tableau serait peut-être souhaitable aussi.

Yves Avril a ajouté au début du dictionnaire (pagination en chiffres romains) quelques notices indispensables de civilisation et un memento

(1) Parallèlement à nous Pierre Flobert et son équipe refondaient et rénovaient le Gaffiot. Nous rendons ici hommage au Grand Gaffiot édité lui aussi en 2000 par Hachette et rappelons son article paru dans *Atala*, numéro 6 (*Approcher l'Antiquité aujourd'hui*) : « La lexicographie latine en France. Avant et après Félix Gaffiot ». P. Flobert nous donne à la fin de son article un coup de chapeau. Qu'il en soit remercié.

(2) Nous avons pourtant consulté la Collection des Universités de France autant que nous l'avons pu et Y. Avril a relu en particulier beaucoup de passages de Plaute dont nous avons traduit les noms de personnages forgés à partir du grec.

grammatical. Ils manquaient au Gaffiot et on les trouve commodément ici. Mais c'est vrai que le modèle utilisé dans les nouveaux programmes de collège (1998-99) n'est pas *lego* mais *mitto*, et que les formes d'infinitif futur actif et d'infinitif parfait passif devraient être à l'accusatif : *amatu* RUM (AM, UM) *esse* et *amaTUM*, (AM, UM) *esse*.

La décision prise par l'éditeur d'accentuer les capitales des mots latins était bienvenue mais il faut aller chercher une métrique... dans *l'Anthologie de la littérature latine* d'Y. Avril. Une brève chronologie de l'histoire de Rome ne serait pas de trop non plus. Enfin un défaut gênant nous a été signalé : des villes portées sur nos cartes ne figurent pas dans le dictionnaire, qui font pourtant rêver mais ont poétiquement disparu : Sarmizegetusa, Oura-Europos, Thysdrus, Tingi... Plus grave peut-être : les monts *Pincius* et *Oppius*, s'ils ne sont pas rayés du plan de Rome en troisième de couverture, n'ont pas droit de cité dans la nomenclature !

Un dernier point avant de conclure. Sans vouloir faire de sémantique, j'ai pensé qu'on ne pouvait complètement faire l'économie de l'étymologie dans notre dictionnaire. Les racines indo-européennes sont suffisamment connues aujourd'hui pour qu'on en fasse état. Littré pince-sans-rire disait que les auteurs de dictionnaires de langues mortes ou de langues étrangères avaient un avantage sur lui : « La traduction sert de définition. » Mais en 2003 il est temps de méditer la leçon d'Émile Benveniste¹ : il faut éclairer la « signification » sans figer leur sens en « désignation » (historiens et sociologues s'en chargeront).

En matière de définition, et même pour le vocabulaire latin, il convient d'être extrêmement circonspect dans la distribution des sens. Littré disait déjà que la considération du sens le plus usuel fait manquer l'acception vraie et primitive du mot, et il rétablissait en même temps la pleine valeur de l'*usage* éclairée par l'*érudition*². Et Benveniste invite excellemment le lexicographe à s'efforcer d'abord (quand c'est possible) « de définir exactement le sens propre du terme premier de telle sorte que les dérivés en reçoivent leur explication³ ».

Reprenons l'exemple qu'il donne. *Augere* a bien, classiquement, le sens d'augmenter. Mais le donner en premier dans l'ordre des sens, comme le font beaucoup de dictionnaires, rend impossible la compréhension des termes voisins de la même famille *auctor* et *auctoritas*. La racine indo-européenne *aug* désigne la force et *augere* signifie

(1) É. Benveniste, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Éd. de Minuit, 1969.

(2) *Ibid.*, tome 1, p. 121.

(3) *Ibid.*, tome 2, p. 149.

originellement : « faire sortir, promouvoir » (d'où *auctor* comme producteur et *auctoritas* comme acte d'initiative et de production).

C'est dans cet esprit que nous avons pratiqué et encourageons à pratiquer l'étymologie. L'*étymon* a quelque chance alors, comme le pense Yves Avril, de nous faire oublier nos fatigues linguistiques pour retrouver la fraîcheur des origines et susciter peut-être des vocations de lexicographes et de professeurs.

Bernard Auzanneau

Bernard Auzanneau, professeur agrégé de Lettres classiques, a longtemps enseigné en classes préparatoires littéraires au lycée Chateaubriand.

Note conjointe d'Yves Avril

Une fois la tâche partagée – partage provisoire car il était indispensable naturellement que chacun relût le travail de l'autre, surtout lors de la révision des épreuves –, une fois établis les codes d'abréviation, l'ordre et la hiérarchie des informations à donner pour chaque entrée, la graphie adoptée (*adpeto* ou *appeto*, *exsulto* ou *exulto*) avec les renvois nécessaires, ce qui a demandé beaucoup de temps et occasionné une infinité d'errements, nous avons commencé à rédiger, de façon d'abord fort primitive : manuscrits à la plume, avec mots soulignés pour ce qui devait être en italiques ; puis, copie sur traitement de textes, qui nous était immédiatement renvoyée pour vérification ; relecture par un latiniste extérieur, qui devait notamment nous interroger sur notre rédaction pour départager ce qui venait de la décision consciente de ce qui était simple erreur ou oubli.

Les mots et les exemples nous ont été fournis en grande partie par le Goelzer mais, pour ordonner cette masse un peu touffue, le *Vocabolario della lingua latina* de Luigi Gastiglioni et de Scevola Mariotti¹ nous a montré la voie de la clarté et nous a en particulier donné l'idée d'insérer dans le corps du dictionnaire des aperçus permettant de visualiser les différents emplois de mots-outils comme *ut*, *quod*, *cum*, ou les sens de mots très employés comme *ago*, *duco*.

Il y avait d'importants choix à faire : il s'agissait d'un dictionnaire abrégé, en collection de poche, et destiné essentiellement aux collèges, lycées et premières années d'enseignement supérieur : autrement dit, il fallait renoncer à un grand nombre de mots du vocabulaire scientifique, en particulier à une grande partie de l'apport de Pline l'ancien, bien que Bernard Auzanneau ait montré une évidente réticence à passer sous

(1) Loescher editore.

silence les noms de plantes ou les termes de médecine, et, en relisant les épreuves, j'avoue avoir souvent, devant les contraintes de l'édition, supprimé ce qu'il avait pieusement conservé ; il fallait surtout, et nous nous sommes exposés à un reproche qu'on n'a pas manqué d'adresser à notre travail (notamment Monsieur Flobert qui d'ailleurs a fait de ce travail une critique plutôt positive, ce dont nous le remercions) : renoncer aux références précises qui eussent gonflé le volume de l'ouvrage. Cela d'autant plus que le promoteur de l'entreprise nous demandait d'introduire en introduction ou en appendice des tableaux grammaticaux, des schémas élémentaires sur des faits de civilisation romaine (*domus, castra*, thermes, poids et mesures, monnaies, calendrier, etc.). La présence de tableaux grammaticaux avait un but pédagogique, mais une des conséquences intéressantes fut l'exclusion de ce dictionnaire du *corpus* d'ouvrages autorisés dans les concours et examens.

Nous nous sommes efforcés de donner à chaque fois la quantité des voyelles, nécessaire non seulement pour l'accentuation et la scansion, mais aussi pour distinguer deux apparents homonymes ; d'autre part, nous avons essayé d'introduire le plus souvent possible, quand elle était à peu près sûre, l'étymologie (on accordera qu'il est éclairant de connaître l'étymologie de *templum* et les rapports de ce mot avec *contemplatio*), et, logiquement, de classer les sens des mots suivant l'ordre chronologique d'apparition : nous avons su par la suite que bon nombre de nos lecteurs feuilletaient notre dictionnaire pour le simple plaisir de la découverte.

Enfin ajoutons ceci, qui éclaire les conditions de rédaction d'un tel ouvrage. Lors de sa réédition, nous avons pu corriger quelques détails et réparer quelques mots oubliés. Mais ajouter ici signifie de façon contraignante, à moins de refaire une grande partie de la pagination, supprimer là. Comme il est difficilement question de supprimer des entrées, il faut en revoir la rédaction à l'intérieur de la même page, resserrer, éventuellement regrouper des sens, dans le pire des cas, éliminer un sens secondaire.

Une réflexion pour terminer, à laquelle je tiens particulièrement. Si cet ouvrage a quelques qualités, il les doit surtout à un fait tout simple : ses auteurs ont été professeurs et ont vu travailler leurs élèves. Ils les ont vus travailler et ont retracé sur les copies, résultat de ce travail, le cheminement de leur pensée, leurs erreurs qui sont aujourd'hui plus souvent dues à la paresse qu'à la déficience intellectuelle.

Y. A.

Yves Avril, professeur agrégé de grammaire, a notamment enseigné au collège Stanislas, à l'Université Laval de Québec, et aux lycées Malherbe de Caen, de la Providence d'Amiens et Saint-Charles d'Orléans.

Le point de vue de l'éditeur

Il m'est difficile d'évoquer le Dictionnaire Latin de poche sans éprouver une nouvelle fois un vif sentiment de reconnaissance à l'égard de ses auteurs, Bernard Auzanneau et Yves Avril.

Quiconque possède une certaine expérience de l'édition, de ses procédures et de ses contraintes, jugera des qualités qu'il ont dû déployer pour mener à bien cette entreprise : connaissance intime de la langue et de la littérature latines, expérience de l'enseignement mais aussi rigueur et ténacité, pour concevoir et composer un ouvrage lexicographique de quelque 700 pages, pour en corriger les épreuves avec une impitoyable vigilance – le tout en moins de trois ans.

À l'origine, il s'agissait bien, en effet, de relever un défi. Depuis le début des années 1990 Le Livre de Poche diffusait, sur son initiative, le « Petit Gaffiot » en vertu d'un contrat de cession avec la Librairie Hachette. Celle-ci ayant confié à P. Flobert le soin de préparer une édition revue et augmentée du « Grand Gaffiot », il était aisé de prévoir que la cession faite jadis au Livre de Poche ne serait pas renouvelée.

Fallait-il se résigner à cette échéance au risque de perdre tout contact avec ces lecteurs d'élite qui perpétuent les études latines en France – ou parier sur les vertus d'un nouveau dictionnaire n'ayant pour s'imposer que ses qualités intrinsèques, sans le secours d'une notoriété acquise au fil des décennies ?

Trois ans après la sortie de l'ouvrage, le public semble avoir largement ratifié le second terme de cette alternative puisque près de 100 000 lecteurs ont opté pour « notre » dictionnaire. Un chiffre qui le place en un rang plus qu'honorable au « classement général » des Livres de Poche (toutes collections confondues) si l'on excepte l'éventail tout de même assez restreint des quelques dizaines de *best-sellers* promu par les médias en vertu des lois de Pavlov et des recettes de Panurge. Un chiffre qui, je l'espère, inspirera un certain regain d'optimisme à tous ceux qui sont attachés à la défense des études classiques.

Que signifie-t-il en effet ? Qu'au-delà des effectifs scolaires – qui constituent certes l'essentiel, ne nous leurrions pas – il existe, en dépit des vents glacés qui n'ont cessé de dévaster le paysage parfois désolé des Humanités, une fraternité discrète, agissante et fidèle qui continue d'honorer les lettres latines. Grâce au talent et à l'amical dévouement de Bernard Auzanneau et d'Yves Avril, Le Livre de Poche est heureux et fier d'avoir pu servir cette juste cause.

Dominique Goust

Dominique Goust est directeur du Livre de Poche.